

PROTOCOLE

Assemblée primaire du 4 juin 2012

Ouverture : 20 H 00, à l'auditorium du centre scolaire de Moréchon

<u>Présidée par</u> : M. Michel Dubuis, Président

Présents : - le conseil communal au complet

- la secrétaire communale

- quelques 70 citoyennes et citoyens

M. le Président souhaite la cordiale bienvenue à l'auditoire qui a répondu présent à cette assemblée primaire et remercie de consacrer une soirée pour les affaires communales.

Cette assemblée a été convoquée valablement dans le délai de 20 jours, ceci en conformité avec la loi sur les communes.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président propose de nommer MM. Pascal Bridy et Roger Luyet comme scrutateurs de ces assemblées. La proposition ne soulevant aucune remarque, elle est considérée comme acceptée. M. le Président remercie d'ores et déjà les deux personnes nommées pour avoir accepté cette tâche.

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de des assemblées de ce soir, soit :

Table des matières

Tal	ble des matières	2
1.	Procès-verbal de la dernière assemblée	3
2.	Présentation des comptes 2011 de la Municipalité	3
3.	Rapport de l'organe de révision	4
4.	Questions sur les comptes 2011 de la Municipalité	4
	4.1 Perroud Bruno, député-suppléant, St-Germain	4
	4.2 Bridy Pascal, député, Prinzières	4
5.	Divers	5
	5.1 Lettre de la section UDC Savièse	5
	5.2 Investissements 2012	6
1.	Procès-verbal de la dernière assemblée	6
2.	Présentation des comptes 2011 de la Bourgeoisie	6
	2.1. Récapitulation des charges et des revenus du compte de fonctionnement	6
3.	Rapport de l'organe de révision	7
4.	Questions sur les comptes 2011 de la Bourgeoisie	7
5.	Divers	7
	5.1. Lettre de la section UDC Savièse	7

Ordre du jour de l'assemblée primaire

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Présentation des comptes 2011 de la Municipalité
- 3. Rapport de l'organe de révision
- 4. Approbation des comptes 2011 de la Municipalité
- 5. Divers

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Présentation des comptes 2011 de la Bourgeoisie
- 3. Rapport de l'organe de révision
- 4. Approbation des comptes 2011 de la Bourgeoisie
- 5. Divers

Le mode de convocation n'a appelé aucun commentaire et l'ordre du jour est accepté tel que présenté et publié. M. le Président précise que les réponses aux questions posées par la section UDC Savièse seront données sous les points 5 des ordres du jour, soit sous « Divers ».

Les citoyennes et les citoyens ont pu déjà prendre connaissance des comptes 2011 de la Municipalité et de la Bourgeoisie par une publication dans le bulletin d'information « Savièse », le site internet de la Commune et recevoir les informations souhaitées auprès de notre administration.

L'assemblée primaire

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 28 novembre dernier est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune.

Comme décidé à la dernière assemblée, les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont désormais plus lus par la secrétaire communale mais uniquement publiés sur le site de la Commune.

2. Présentation des comptes 2011 de la Municipalité

En préambule à la présentation des comptes, M. le Président annonce que l'année 2011 a été très bonne pour les finances communales. Les résultats sont très favorables, les charges, grâce à des mesures de gestion, ont été maîtrisées.

Savièse étant une commune attractive, elle voit s'établir de nombreux nouveaux contribuables. Cela implique une augmentation de notre population et la nécessité de revoir à moyen terme les infrastructures communales.

M. le Président passe la parole à M. Vincent Reynard, vice-président et responsable de la commission des finances pour la présentation des comptes 2011.

Ces comptes ont été examinés par la commission des finances et acceptés par le Conseil communal, le 2 mai dernier.

Ils sont commentés selon leurs natures et tâches. Des graphiques illustrent les chiffres et complètent les commentaires de M. Reynard.

page no 3 -

Les récapitulations des comptes municipaux s'établissent comme suit :				
Pour les comptes de fonctionnement :				
le total des charges se monte à	CHF	28'880'627.27		
le total des revenus se monte à	CHF	30'670'751.13		
excédent des revenus	CHF	1'790'123.86		
Pour les comptes d'investissement :				
<u> </u>	CHE	07001110 10		
le total des dépenses se monte à	CHF	6'766'416.40		
le total des recettes se monte à	CHF	1'332'197.05		
investissements nets	CHF	5'434'219.35		
marge d'autofinancement	CHF	6'384'342.21		
soit un excédent de financement de	CHF	950'122.86		

L'endettement net de la Municipalité se chiffre au 31.12.2011 à CHF 9'735'630.33, soit CHF 1'476.-- par habitant.

Au vu des investissements prévus ces prochaines années, et en tenant compte d'une marge d'autofinancement moyenne de CHF 5'000'000.-/année, l'endettement ne pourra qu'augmenter et le financement manquant devra probablement être assuré par de nouveaux emprunts.

M. Reynard informe l'assemblée qu'il reste à disposition pour d'éventuelles questions.

M. le Président félicite M. Reynard pour la présentation des comptes 2011.

Avant d'ouvrir la discussion sur les comptes 2011 de la Municipalité, M. le Président demande une minute de silence en la mémoire de M. Serge Actis, directeur de la fiduciaire Actis SA qui nous a quittés subitement il y a quelques semaines. Il passe ensuite à la parole à M. Michel Pouly pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

3. Rapport de l'organe de révision

- M. Pouly donne lecture du rapport de l'organe de révision dont les conclusions :
- indiquent que les comptes annuels, ainsi que l'évaluation des participations et des autres éléments de la fortune financière, sont conformes à la Loi sur les communes, à l'ordonnance et aux règlements idoines,
- recommandent d'approuver le compte annuel clôturant avec un excédent de revenus de CHF 1'790'123.86 et une fortune nette de CHF 20'686'725.01.

Cet endettement est considéré comme faible.

Les comptes sont bénéficiaires. L'organe de révision est d'avis que la Commune est en mesure de faire face à ses engagements.

4. Questions sur les comptes 2011 de la Municipalité

4.1 Perroud Bruno, député-suppléant, St-Germain

Le montant étant relativement important, M. Perroud demande des précisions sur le déficit de CHF 600'000.—pour la crèche-garderie.

M. Reynard précise qu'il s'agit d'un transfert de charges du personnel de la crèche-garderie qui était initialement géré par le home de Zambotte. Depuis, le personnel de la crèche-garderie est intégré au personnel communal. Préalablement, il s'agissait d'une participation sous forme de subvention versée par la Commune en faveur du home de Zambotte.

4.2 Bridy Pascal, député, Prinzières

M. Bridy constate que la dette communale augmente. Il demande quelles sont les stratégies particulières mises en place par le Conseil communal pour faire face à ses engagements.

Pour faire face à ses engagements, le Conseil communal a décidé de recourir à des crédits extérieurs. Bien que l'endettement ait augmenté, le résultat communal est toujours très positif.

- page no 4 - - 23 novembre 2012 -

Le remboursement d'une nouvelle dette doit être examiné car la Commune devra faire face à des investissements importants ces prochaines années, alors à réfléchir si l'emprunt doit être remboursé ou conservé pour des besoins futurs.

La parole n'étant plus demandée parmi l'auditoire, M. le Président passe au vote pour l'approbation des comptes 2011 de la Municipalité

L'Assemblée primaire approuve, à main levée et à l'unanimité, les comptes 2011 de la Municipalité. M. le Président remercie l'auditoire de la confiance témoignée.

5. Divers

5.1 Lettre de la section UDC Savièse

M. le Président donne lecture de la $1^{\text{ère}}$ question adressée par la section UDC Savièse à laquelle cette dernière demande d'y répondre à cette assemblée primaire :

Cette question porte sur les comptes 2011 :

 Dans le compte investissement, on voit que sur environ 6,5 mios d'investissements nets qui avaient été budgétisés, un montant de plus d'un mio n'a pas été utilisé. Ces investissements non réalisés expliquent pour une part non négligeable l'excédent de recettes de près de 1,8 mio

Pour expliquer l'ampleur des investissements non réalisés, le dernier numéro de "Savièse Informations" donne deux explications:

- des décisions du Conseil de différer certains travaux
- des éléments externes défavorables à la bonne conduite des chantiers projetés

Pouvez-vous communiquer à l'assemblée la liste de ces investissements (avec le détail des montants) et préciser brièvement pour quels motifs ils n'ont été réalisés que partiellement ou pas du tout?

Une partie de la question a été répondue par M. Vincent Reynard, vice-président et responsable de la commission des finances, lors de la présentation des comptes.

Avant de vulgariser le résultat des comptes, il y a lieu de ne pas confondre les comptes de fonctionnement et les investissements. Le montant d'environ 1.8 mio correspond à un excédent de revenus.

La présidente de la section aurait dû s'approcher de son représentant au sein du Conseil communal qui est également membre de la commission des finances pour éviter les confusions. Les conclusions hâtives démontrent une méconnaissance des principes comptables.

Pour le trafic, un montant de CHF 200'000.— n'a pas été dépensé lors de l'amélioration de la route de Zampillon car la zone sécurisée a été reportée, en attendant le projet de la route de contournement.

M. Dominique Liand, conseiller communal en charge des travaux publics, est surpris par cette question car l'autorité communale membre de la section UDC Savièse avait les réponses sans qu'il eut été nécessaire de la poser l'assemblée primaire.

En complément à l'information précitée, M. Liand donne les précisions voulues sur les investissements non réalisés :

- CHF 120'000.-- WC publics – le Conseil communal a estimé l'engagement trop important d'autant plus que les WC Nord de la salle paroissiale sont ouverts lors de toutes cérémonies célébrées à l'Eglise

- CHF 50'000.-- manque de disponibilités des entreprises pour la buvette du FC cHF 200'000.-- garage des TP, cela a été réglé en 2010 et le solde en 2011

la construction a été moins onéreuse que prévue

- PGEE pas assez d'éléments pour effectuer la séparation des eaux claires

- page no 5 - - 23 novembre 2012 -

M. Liand se demande si cette question est d'ordre politique ou posée pour le bien de la Commune. Il rappelle que l'autorité communale s'emploie à réaliser au mieux les investissements, tout en soulignant sa fonction de milice.

M. Liand conclut en espérant que l'autorité ne mette pas en péril le ménage communal si toutes les dépenses n'ont pas été réalisées.

5.2 Investissements 2012

Après les phases préparatoires par les bureaux techniques, les travaux de l'agrandissement du centre scolaire débuteront dès la fin de l'année scolaire par les travaux de terrassement.

L'investissement porté pour le Tunnel du Prabé est tributaire de la décision qui sera rendue par le tribunal arbitral. La procédure est en cours, la décision tombera pour la fin de l'année.

Mme Luyet constate que malheureusement les travaux non réalisés sont différés et reportés sur les budgets suivants. Le plan quadriennal devrait permettre de mieux projeter les investissements futurs.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président ouvre l'assemblée bourgeoisiale en demandant aux non-bourgeois de s'abstenir

L'assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 28 novembre est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune.

2. Présentation des comptes 2011 de la Bourgeoisie

M. Vincent Reynard, vice-président, apporte les explications utiles et nécessaires. Les récapitulations des comptes bourgeoisiaux s'établissent comme suit :

2.1. Récapitulation des charges et des revenus du compte de fonctionnement

Pour les comptes de fonctionnement le total des charges se monte à CHF 138'682.70 le total des revenus se monte à CHF 89'640.85 amortissements ordinaires CHF 105'000.00 soit un excédent de charges pas d'investissements

Merci à M. Vincent Reynard, pour la présentation de ces comptes.

Avant d'ouvrir la discussion sur les comptes 2011 de la Bourgeoisie, M. le Président passe à la parole à M. Pouly pour la lecture du rapport de l'organe de révision.

- page no 6 - - 23 novembre 2012 -

3. Rapport de l'organe de révision

M. Pouly donne lecture du rapport de l'organe de révision, identique à celui de la Municipalité, qui conclut en recommandant d'approuver les comptes annuels présentant un excédent de charges de CHF 49'041.85 et une fortune de CHF 1'480'312.14.

Il n'y a pas de dette au 31 décembre 2011.

4. Questions sur les comptes 2011 de la Bourgeoisie

La parole n'étant pas demandée, M. le Président passe au vote pour l'approbation des comptes 2011 de la Bourgeoisie.

L'Assemblée bourgeoisiale approuve, à main levée et à l'unanimité, les comptes 2011 de la Bourgeoisie.

5. Divers

5.1. Lettre de la section UDC Savièse

M. le Président donne lecture de la 2ème question adressée par la section UDC Savièse à laquelle cette dernière demande d'y répondre à cette assemblée primaire :

Est-il exact qu'à la suite du refus d'une majorité du Conseil bourgeoisial, la manifestation pour laquelle une autorisation avait été demandée et qui devait amener toute une série d'invités de marque, confédérés et étrangers, à l'inalpe de Tzanfleuron, se déroulera finalement à Mandelon plutôt qu'à Savièse?

N'avons-nous pas manqué, ainsi, une belle occasion de promotion pour notre Commune et pour un certain nombre de ses commerçants?

M. le Président donne connaissance de la réponse qui a été donnée au courrier adressé par l'association Constellation.

L'inalpe de Tsanfleuron est une journée qui s'est toujours déroulée simplement, imprégnée d'une atmosphère paysanne, à l'abri de la médiatisation. Le Conseil bourgeoisial souhaite perpétuer cette tradition, aussi, il a décidé de ne pas donner son accord pour le type de rassemblement que vous souhaitiez organiser sur l'alpage de Tsanfleuron.

L'association Constellation propose un événement commercial destiné à une clientèle hors canton, très éloignée de notre identité saviésanne, à l'amitié toute naturelle émanant de valeurs partagées.

La sobriété, la simplicité et l'authenticité seront présents dès 2012 sur l'alpe car la Bourgeoisie, avec le regroupement des alpages, a l'idée d'y organiser la fête des bourgeois. Une fête pleine d'humilité, de bonhomie, de ferveur, dans le respect des traditions ancestrales des bourgeois de Savièse. La journée débutera par la messe qui sera suivie par l'apéritif et la raclette, pour se terminer avec un bal champêtre. Tous les bourgeois y sont cordialement invités.

L'acte de cession des bâtiments des consortages d'alpages sera signé ce mois encore et le paiement aux consorts est prévu pour la fin de l'année.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, M. le Président met un terme à ces assemblées en remerciant l'auditoire pour sa participation active.

L'assemblée est levée à 21h. Elle est suivie du verre de l'amitié servi par notre huissier communal.

La Secrétaire